

Régis Vasseur

Directeur technique à Angers Nantes Opéra



« La gestion technique du spectacle, avec des matériels de plus en plus complexes, a développé des savoirs spécialisés plus nombreux qu'il s'agit désormais de coordonner. »

Quel est votre parcours ?

J'ai découvert le théâtre par la pratique amateur, dans le cadre d'un atelier de formation, puis me suis occupé de technique. Je poursuivais des études dans le même temps (hors spectacle vivant : j'ai obtenu un Master 1 de Lettres modernes et un Master 2 de Sciences politiques).

J'ai travaillé 18 ans dans le métier et depuis 1994, je suis Directeur technique à Angers Nantes Opéra. Je suis également enseignant vacataire dans divers centres de formation ou écoles d'architecture (Scénographie-Lumière-Direction technique) et je vais prochainement développer une activité de conseil.

Depuis, avez-vous suivi une formation spécialisée dans le spectacle vivant ?

J'ai suivi une VAE (à l'ISTS, Institut supérieur des techniques de la scène, Avignon, en partenariat avec l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse) en 2006 :

- Master 2, IUP Métiers de la Culture, option Directeur technique,
- Directeur technique des entreprises du spectacle vivant.

J'ai suivi cette formation de manière « volontaire », sans solliciter mon employeur et à mes frais, parce qu'alors j'étais président de Réditec et que je voulais « me soumettre » à cet exercice, considérant qu'il était une voie pour l'avenir, dans le domaine de la formation.

Avez-vous exercé différents métiers dans le spectacle vivant ?

Oui j'ai commencé par être comédien amateur puis, peu à peu, ai exercé divers métiers techniques, successivement ou simultanément, dans le cadre de compagnie ou en free-lance : régisseur, régisseur lumière, éclairagiste, scénographe, administrateur, enseignant, codirecteur de compagnie, directeur technique.

Quelles sont les principales compétences nécessaires pour exercer votre emploi de directeur technique ?

Le sens de l'**organisation**, de l'anticipation, lié à une connaissance avérée du secteur du spectacle vivant.

La capacité à **encadrer** les équipes techniques dans le cadre d'un projet artistique.

La capacité à **gérer des projets complexes** sur les plans techniques, mais aussi managériaux, financiers, etc.

La **veille technologique et juridique**.

Enfin (surtout ?) : **aimer le spectacle vivant, les artistes, les textes, la musique...**

Diriez-vous que votre métier a beaucoup évolué depuis que vous l'exercez ?

Tout d'abord, on peut remarquer que la plupart des métiers évoluent, plus ou moins profondément, surtout si l'on considère une période longue, ce qui est mon cas : les conditions d'exercice, le rapport à la société, les modalités (techniques, financières, humaines) changent, dans une interrelation avec d'autres secteurs.

Mon métier a beaucoup évolué en ceci :

- Le métier même de directeur technique était relativement neuf lorsque j'ai commencé mon parcours. Les théâtres étaient de fait régis par le chef machiniste, appelé chef de plateau ou régisseur, en liaison avec le chef électricien.
- La gestion technique du spectacle, avec des matériels de plus en plus complexes, a développé des savoirs spécialisés plus nombreux qu'il s'agit désormais de coordonner. Le « tout le monde fait un peu de tout » existe encore dans le cadre de compagnies ou lieux aux faibles moyens, mais tend à se restreindre très fortement.
- La direction technique a pris en charge depuis une vingtaine d'années (de manière volontariste ou parce que l'évolution de la pratique l'a nécessité) des domaines tels que la sécurité, la gestion administrative et financière, la scénographie d'équipement, la maîtrise d'usage et la formation des équipes techniques).
- « Directeur » « technique » : c'est dans la mise en rapport, voire en tension entre ces deux termes que se situe la pratique. Le DT est certes un technicien, MAIS il est directeur ; il n'est pas seulement « un technicien parmi les autres ».
- Pour mesurer l'évolution de mon métier, on pourrait se poser la question suivante : est-ce que la formation et le positionnement que moi-même je revendiquais au début de ma pratique me semblent toujours être pertinentes ?
Pour ce qui est du positionnement, disons qu'il est de plus en plus managérial.

Pour la formation : une formation initiale me semble désormais *indispensable*. « Apprendre sur le tas » n'est pas impossible, mais tout dépend du degré de complexité du poste occupé (les DT n'ont pas tous les mêmes pratiques, les lieux et les spectacles revêtent des ampleurs fort diverses). Si, sur un poste lourd et complexe on estime pouvoir « apprendre sur le tas », cela signifierait, a minima, qu'au début de la pratique on ne serait pas pleinement informé, pas pleinement compétent, donc. Ce qui serait plus qu'un paradoxe.

Quels conseils donneriez-vous aux personnes qui voudraient faire votre métier ?

1. **La base.** Connaître et aimer le spectacle vivant, les artistes, la musique, les textes, le rapport au public, les techniciens qui bâtissent les productions.
2. **La formation.** Se former : ingénierie, techniques de la scène, management, hygiène et sécurité, et un (trop) large etc.
3. **Le positionnement.**
Par rapport aux artistes : bien avoir à l'esprit qu'on réalise des projets que d'autres ont conçu. Dans la structure hiérarchique d'un établissement : avec le directeur général et l'administrateur, le directeur technique doit être le partenaire indispensable et considéré comme tel par la structure dirigeante ET le facilitateur....
4. **L'action.** Accepter le fait (avec les interrogations les angoisses...) que tout spectacle est un prototype. Trouver les solutions pour que le spectacle, nécessairement « en direct », se passe comme il avait été prévu.
5. **La prise de responsabilité.** Accepter d'avoir à gérer un processus et des réalisations aux enjeux multiples, mais dont le DT est garant, avec ses équipes, de la bonne fin.
6. **Le management.** Gérer, former, informer des techniciens aux savoirs complémentaires, au sein d'une organisation (administrative, financière, accueil de publics) nécessairement complexe.
7. **La réflexion.** La diversité des productions, l'évolution des pratiques, la nécessaire adaptation à un environnement évolutif doivent s'accompagner d'une remise en cause permanente, avec confortation des acquis, de l'expérience des personnels.